



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

Mairie de Saint-Martin-Longueau

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/09/2021 19H00.

Présents : M. Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, Mme Aude DEFOSSEZ, Mme Elisabeth BEBEN, M Jean-Pierre WRZOLCHOL, Mme Virginie LEHMANN, M François LAURENT, Mme Isabelle JADAS, M Teddy PEZANT, Mme Nadège ROELEN, Mme Catherine HIEGEL, M Médéric PARROT, M Patrick RODRIGUEZ.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- Monsieur Eric BARRUET ayant donné procuration à Monsieur Philippe POULAIN.
- Madame Michelle CHAMBRELENT ayant donné procuration à Monsieur Denis MESSIO.

A été nommé (e) secrétaire : Madame Catherine HIEGEL.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 31 mai 2021.
- Délibération SEZEO.
- Délibération dossier subvention feux tricolores récompense RD 1017.
- Délibération numérotation et nom de rue ancien site Bourgeois.
- Délibération autorisant le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles.
- Informations diverses.

Madame Catherine HIEGEL demande à prendre la parole pour annoncer sa décision de se désolidariser officiellement du groupe « agissons ensemble pour Saint-Martin-Longueau ». Elle a précisé que ce choix n'avait en aucun cas été dicté par l'équipe de Monsieur le Maire et déclare avoir pris sa décision toute seule.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 31 MAI 2021.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.
Vote pour : 15.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES. (Délibération n°2021-01-13/09)

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à recruter des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

Vote pour : 15.

**SEZEO - VALIDATION DU NOUVEAU REGLEMENT POUR LA COMPETENCE
OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC.
(Délibération n°2021-02-13/09)**

Monsieur le Maire a présenté le tableau qui correspond au nouveau règlement pour la compétence optionnelle éclairage public. Il s'agit d'une mise en conformité en fonction du type des travaux et d'une modification des pourcentages des subventions en faveur des communes.

Les programmes locatifs privés ne sont pas concernés.

Vote pour : 15.

En ce qui concerne l'enfouissement du réseau de la fibre optique (SMOTHD) rue de Paris, il conviendra de budgéter en 2022 une somme dont nous n'avons pas encore connaissance mais qui nous sera communiquée ultérieurement.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR
L'INSTALLATION DE FEUX TRICOLORES RECOMPENSE.
(Délibération n°2021-03-13/09)**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il a envoyé deux courriers à Madame la Préfète :

- Regrettant la non concertation précédant l'installation du radar route de Flandres.
- Après un accident ayant eu lieu devant la boulangerie.

Suite à une réunion avec le service technique du département, quatre feux tricolores « récompense » devrait être installé en 2022.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal l'accord pour déposer auprès du conseil départemental une demande de subvention pour l'acquisition et l'installation de quatre feux tricolores et s'engager à prévoir au budget la somme de 72 019 € H.T.

Monsieur Médéric PARROT s'interroge sur les nuisances pour les riverains.

Vote pour : 13.

Vote contre : 1.

Abstention : 1.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT POUR L'INSTALLATION DE
FEUX TRICOLORES RECOMPENSE.
(Délibération n°2021-04-13/09)**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal son accord pour déposer auprès de l'Etat au titre de la DETR et/ou DSIL une demande de subvention pour l'acquisition et l'installation des quatre feux tricolores et s'engager à prévoir au budget la somme de 72 019 € H.T.

Vote pour : 13.

Vote contre : 1.

Abstention : 1.

NUMEROTATION ET NOM DE RUE (ANCIEN SITE BOURGEOIS).
(Délibération n°2021-05-13/09)

Monsieur le Maire a été saisi d'une demande de Oise Habitat pour la numérotation et le nom de la rue sur laquelle ils sont chargés de construire des habitations (rue de l'Eglise sur l'ancienne propriété Bourgeois).

Il est proposé : Rue de la Ferme et la numérotation conformément au plan présenté.

Il restera à mettre en place de sens de circulation.

Vote pour : 15.

INFORMATIONS DIVERSES

Eau et assainissement :

Monsieur Philippe POULAIN commente le sujet ;

- 632 clients sont assujettis au collectif.
- Le traitement concerne 57 935 m³.
- Le traitement des eaux usées représente un coût 2,22 € TTC/m³.

Le contrat avec Suez prendra fin au 31/01/2022

Gens du Voyage :

La restauration de la plaine de jeux représente un coût de :

- | | |
|---|----------|
| - Les main-courantes (7 lisses) représentent un coût de : | 2 281 € |
| - Remise en état du terrain de football : | 4 344 €. |
| - 3 bancs au boulodrome : | 1 859 €. |
| - Partie défensive 30 blocs béton : | 6 912 €. |

Soit un total de :	15 396 €
---------------------------	-----------------

Deux portes ont été fracturées aux vestiaires, l'assurance couvre les dégâts avec une franchise de 300 €. Deux devis ont été fournis par l'entreprise Fauquet :

- | | |
|----------------|----------|
| - Portes alu : | 3 800 €. |
| - Porte PVC : | 2 500 €. |

Il est décidé de remplacer les deux portes par des portes en aluminium.

Travaux rue des Rosiers et rue de l'Avenir :

Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL présente un devis à 19 700€ concernant la rue des **Rosiers** (réfection de l'enrobé sur la placette dans le virage) tout en laissant une partie d'espaces verts.

Rue de l'Avenir, côté impair du stop de l'angle de la rue de l'avenir et l'impasse des Peupliers jusqu'à l'angle de la rue de l'Avenir et la rue de Paris, 165 ml prévus pour un montant de 36 300 €

Un sondage sera effectué auprès des riverains concernant l'utilité ou non du stop récemment installé au coin de la rue de l'Avenir et de la rue du Lavoir.

En ce qui concerne la signalisation provisoire installée rue du Lavoir, les riverains ont donné les réponses suivantes :

- 4 favorables au STOP.
- 4 favorables aux chicanes.
- 8 pour revenir à l'état précédent.

Lanternes RD 1017 :

Monsieur le Maire propose deux types de lanternes de la marque Tweet ou Storm. La marque Storm est retenue (lanternes avec crosse), la couleur et le mât seront à choisir ultérieurement.

Bâtiment cantine et périscolaire :

Monsieur le Maire a rencontré le cabinet Bauer avec l'ADTO pour la présentation de l'APS (Avant-Projet Sommaire), le projet définitif sera présenté fin novembre pour demander les subventions.

Monsieur Teddy PEZANT propose de modifier le plan de la salle du périscolaire par une séparation mobile qui permettrait de séparer les enfants (3 à 10 ans), en deux groupes.

Convention pour un stagiaire :

Une convention de stage a été proposée par le CFPPA, lycée horticole de Ribécourt pour la période du 18/10 au 05/11/21 pour un homme majeur avec permis de conduire, professionnellement autonome et qui sera affecté au service technique.

Rentrée scolaire :

Monsieur Françoise LAURENT informe que la rentrée scolaire s'est effectuée sans souci et que le nombre d'élèves est de 177.

Question/réponse :

Monsieur Patrick RODRIGUEZ nous fait part que sur le site de la commune il est indiqué qu'il est impossible de louer la salle des loisirs, à contrario, les réservations sont maintenues.

Monsieur Médéric PARROT a demandé le coût réel des dépenses liées à la présence sur notre territoire des gens du voyage pour la période du 27/06 au 05/07/21. Monsieur le Maire répond que le coût a déjà été évoqué mais qu'il sera demandé à la CCPOH le coût des bennes.

Monsieur Médéric PARROT a demandé à Monsieur le Maire s'il s'était rendu à Houdancourt en juillet dernier, suite à l'altercation avec les gens du voyage. Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas de compte à rendre sur ses déplacements personnels.

Monsieur Médéric PARROT demande si s'est bien la Sous-Préfète qui a ordonné l'entrée des gens du voyage sur la plaine de jeux de la commune.

Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas ouvert de son plein gré.

Monsieur Médéric PARROT demande si des demandes d'inscriptions à la cantine ont reçu des refus. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour, il n'y a eu aucun refus.

Monsieur Médéric PARROT demande pourquoi les élus n'ont pas reçu de convocation concernant la cérémonie du 14/07/2021.

Monsieur le Maire répond que compte tenue des règles sanitaires liées au COVID 19 qui imposaient un maximum de 6 personnes, un dépôt de fleurs a eu lieu en présence du Maire, de deux adjoints.

Monsieur Médéric PARROT demande pourquoi l'opposition n'a pas reçu de convocation pour le bureau élargi du 31/05/21. Monsieur le Maire répond qu'il ne s'agissait pas d'un bureau élargi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40.

Denis MESSIO	Philippe POULAIN	Michelle CHAMBRELENT	Eric BARRUET	Aude DEFOSSEZ
Procuration de Michelle CHAMBRELENT	Procuration d'Eric BARRUET	Procuration à Denis MESSIO	Procuration à Philippe POULAIN	
Elisabeth BEBEN-MARQUE	J-Pierre WRZOCHOL	Virginie LEHMANN	François LAURENT	Isabelle JADAS
Teddy PEZANT	Nadège ROELENS	Médéric PARROT	Catherine HIEGEL	Patrick RODRIGUEZ